

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MARCILLAT

## REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 18 JUIN 2012 A 16H00

### PROCES VERBAL

Etaient présents : Mesdames CHAROBERT Paulette, GAGNIERE Lucette, LAGRANGE Monique, TURCAT Danielle.

et Messieurs CHITO Christian, GUILLEMARD Hubert, LAMOINE J-Paul, MAIRE Patrick, MICHARD Claude, PINTON Georges, POMMIER Jacques

Etait excusé : Néant

Etait absent : Monsieur BEAUMONT Marc

#### Ordre du jour :

- \* Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- \* Questions diverses

#### Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Monsieur Chito présente les données produites par l'administration et distribuées lors de la réunion du conseil le 25 mai 2012. Il rappelle que cette décision sera discutée chaque année et que nul ne peut prévoir aujourd'hui le devenir de ce fonds de péréquation dans les années à venir (modification de la Loi de finance). Après consultation des membres du conseil communautaire et discussion, l'assistance décide d'opter pour une répartition des 23 606 euros selon la règle de droit commun, à savoir :

ARPHEUILLES	1417 €
MARCILLAT EN C	2704 €
MAZIRAT	875 €
LA PETITE MARCHE	893 €
RONNET	785 €
ST FARGEOL	1014 €
ST GENEST	1416 €
ST MARCEL EN MARC	719 €
STE THERENCE	769 €
TERJAT	833 €
VILLEBRET	5123 €
VIRLET	1326 €
<i>Communauté de Communes</i>	5733 €

Comme l'indique la circulaire préfectorale du 21 mai 2012, la répartition de droit commun ne nécessite pas de délibération, seul le formulaire mentionnant la répartition sera retourné à la Préfecture pour le 31 juillet 2012.

### Questions diverses

SCOT : Suite aux diverses réactions sur le DOO, une nouvelle présentation du DOO est parvenue à la Cté de Cnes, laquelle est transférée aux communes membres. Les modifications paraissent peu importantes mais les corrections souhaitables n'ont pas toutes été effectuées. Il convient donc d'en prendre connaissance pour d'éventuelles corrections et de faire remonter les remarques à la Cté de Cnes.